

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2024 Publication: 17/10/2024



DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 10 OCTOBRE 2024

Nombre de membres:

En exercice: 59 Présents: 35 Pouvoirs: 14 Votants:49

Date de convocation et d'affichage: 4 octobre 2024

Numéro: D20241010_238

Objet:

Décision modificative n°2: **Budget annexe** Base-Régularisation

amortissement

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	Х		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	Х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		х	JP. COURRIER
	Roseline	FLACHER	Х		
CHALAMONT	Thierry	JOLIVET		х	R. FLACHER
	Stéphane	MERIEUX		х	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		х	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	х		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY	х		
	Chantal	BROUILLET	Х		
	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX		Х	P. CURNILLON
CHATILLON SUR CHALARONNE	Michel	JACQUARD	х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		х	M. JACQUARD
	Pascal	CURNILLON	х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		Х	C. MONIER
	Jean-François	JANNET		х	A. CHEVALIER
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	х		
CRANS	Françoise	MORTREUX	х		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	Х		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		Х	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	х		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN		х	I.DUBOIS
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		Х	
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	



NEUVILLE LES DAMES MI	ichel				PRØSTusé certifi≰ exécutoire			
I NEUVILLETES DAMES ———		CHALLA MERNION	oar <u>x</u> le i	oréfet	17/10/2024			
Ra	achel	RIO NET	: 1//1 X	0/2024				
RELEVANT Chri	istiane	CURNILLON		х				
ROMANS Jean-	-Michel	GAUTHIER	Х					
Luc	dovic	LOREAU	Х					
EVE	elyne	ESCRIVA	Х					
SAINT ANDRE DE CORCY Pa	ascal	GAGNOLET	Х					
Cla	aude	LEFEVER	Х					
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX A	lain	JAYR	Х					
SAINT GEORGES SUR RENON So	onia	PERI		х	A. JAYR			
SAINT GERMAIN SUR RENON Chris	stophe	MONIER	Х					
SAINT MARCEL EN DOMBES Dom	ninique	PETRONE	Х					
SAINT NIZIER LE DESERT Jean	n-Paul	COURRIER	Х					
SAINTE OLIVE Th	ierry	PAUCHARD	Х					
SAINT PAUL DE VARAX	édric	MANCINI	Х					
SAINT PAUL DE VARAX	elyne	ABRAM-PASSOT	Х					
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	arcel	LANIER		х	JM. GAUTHIER			
Ma	artine	MOREL-PIRON		х				
SANDRANS Au	ıdrey	CHEVALIER	Х					
SULIGNAT A	lain	GENESTOUX		х				
VALEINS Fré	deric	BARDON	Х					
VERSAILLEUX Gé	érard	BRANCHY		х	L. LOREAU			
Pi	erre	LARRIEU		х	P. MATHIAS			
Isa	belle	DUBOIS	Х					
Fra	ınçois	MARECHAL		х	E.ESCRIVA			
VILLARS LES DOMBES Mari	e Anne	ROUX		Х				
Di	idier	FROMENTIN		х	A. DUPERRIER			
Ag	gnès	DUPERRIER	Х					
Jac	cques	LIENHARDT		х				
VILLETTE SUR AIN Jean	-Pierre	HUMBERT		Х				

Secrétaire de séance élu : Christophe MONIER

Rapporteur: Jean-Paul COURRIER

Afin de pouvoir comptabiliser les écritures d'amortissements 2024 sur le budget Base, il convient d'ajuster les crédits budgétaires.

Il est donc nécessaire de modifier le budget annexe BASE comme suit :

Accusé certifié exécutoire

	Dép	enses [Réception par le préfet : 17/10/202 Publication : Receptes 24		
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-61521-020 : Entretien et réparations sur terrains	2 204.00 €	0.00€	0.00€	0.00€	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 204.00 €	0.00€	0.00€	0.00€	
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00€	2 204.00 €	0.00€	0.00€	
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00€	2 204.00 €	0.00€	0.00€	
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 204.00 €	2 204.00 €	0.00€	0.00€	
INVESTISSEMENT					
R-28138-020 : Amort. autres constructions	0.00€	0.00€	0.00€	2 204.00 €	
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00€	0.00€	0.00€	2 204.00 €	
D-2158-020 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00€	2 204.00 €	0.00€	0.00€	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00€	2 204.00 €	0.00€	0.00€	
TOTAL INVESTISSEMENT	0.00€	2 204.00 €	0.00€	2 204.00 €	
TOTAL GENERAL	2 204.00 €		2 204.00 €		

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver cette décision modificative.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré, le 10 octobre 2024

La Présidente, Isabelle DUBOIS